



DÉLIBÉRATION

du Conseil d'Administration de l'Université Bretagne-Sud

Séance du 15 juillet 2020

Délibération n°41-2020 : Projet de réorganisation de l'agence comptable

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L 712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Bretagne-Sud ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Approuve le projet de réorganisation de l'agence comptable à compter du 1^{er} septembre 2020.

Membres en exercice : 30 Membres présents : 23 Membres représentés : 5
--

Suffrages exprimés : 17

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">- Pour : 16- Contre : 1 |
|--|

Abstentions : 11

Ne prend pas part au vote : 0

Visa de la Présidente

Virginie DUPONT

<u>Documents en annexe</u> : Note relative au remplacement adjointe de l'agent comptable ; projet organigramme cible au 1 ^{er} septembre 2020.
--